

Le projet « un réseau pour la biodiversité transfrontalière » a démarré en 2012 en région PACA grâce à la participation d'une quinzaine de producteurs. La rédaction de ce bulletin a pour objectif de vous informer de son évolution. Son contenu sera amené à évoluer en fonction de vos questionnements et de l'avancée du projet.

Naissance du projet :

Dans le cadre d'un programme lancé par la province de Turin qui prévoyait la sauvegarde de variétés locales traditionnelles, Le CRAB (Centro di Riferimento in Agricoltura Biologica) avait retrouvé et revalorisé sept variétés anciennes de maïs du Piémont. En 2010, un autre projet de relance de variétés locales leur avait permis d'étendre leurs travaux sur une dizaine de variétés maraîchères supplémentaires.

L'Arc Alpin, de la Provence à Turin, en passant par Cuneo et l'Autriche est une éco-région riche en biodiversité. Le risque d'extinction d'espèces maraîchères propres à ce territoire est inquiétant pour l'environnement, pour l'équilibre des écosystèmes, pour la qualité de notre alimentation, pour notre patrimoine culturel et notre autonomie. Le GRAB et Bio de Provence ont donc décidé de s'impliquer dans le projet « un réseau pour la biodiversité transfrontalière ».

Les partenaires techniques :



Les objectifs du projet :

- **Freiner l'érosion génétique** et contrecarrer le risque d'extinction de certaines variétés de légumes endémiques de la région PACA et de la province du Piémont.
- Redonner aux **agriculteurs la mission de conservation** et de diffusion d'un patrimoine génétique.
- Proposer la **diversification d'une offre alimentaire** de qualité par la valorisation de ces variétés en voie de disparition.
- Travailler dans le sens d'une **agriculture durable** grâce à l'utilisation de variétés adaptables et pérennes.
- Favoriser le **lien entre monde agricole et société civile** par l'organisation d'une démarche participative entre les différents acteurs du monde agricole et des consommateurs.



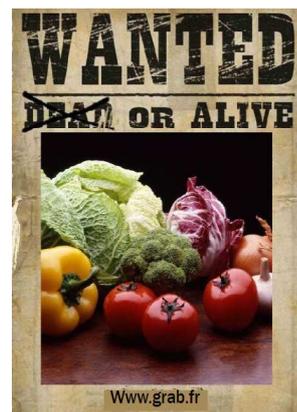
Concrètement, le réseau c'est :

un groupe d'une trentaine d'agriculteurs français et italiens qui ont expérimenté, produit, revalorisé, multiplié en vue de les conserver une vingtaine de variétés de légumes « de pays » des régions PACA et Piémont.

Les variétés :

Elles ont été retrouvées auprès de familles d'agriculteurs, de passionnés ou au CRB Légumes (Centre de Ressources Génétiques) de l'INRA d'Avignon. Elles concernent les espèces de tomate, poivron, aubergine, melon, haricot, carde, laitue, pois, asperge, radis, choux, oignon.

Nous continuons nos recherches et vous invitons à nous contacter pour participer au réseau où nous communiquer vos connaissances sur notre patrimoine local.



Une dynamique participative :

Cette dynamique est basée sur les échanges entre agriculteurs et jardiniers de la région PACA et ceux de la Province du Piémont avec le soutien et l'animation porté par les associations partenaires. Des rencontres entre membres du réseau permettent de partager des expériences, des savoirs, des connaissances...

En 2012, trois demi-journées de sélection ont été réalisées avec la participation des agriculteurs et jardiniers passionnés du réseau, de la responsable des ressources génétiques en piment/poivron de l'INRA, de consommateurs, de techniciens régionaux et des coordinateurs du projet. Il s'agissait de choisir ensemble les portes graines qui allaient permettre la multiplication d'un lot de semences destiné à être redistribué en 2013 pour une deuxième phase d'expérimentation.

Cette année, une répartition plus large des expérimentations permettra l'évaluation collective de ces variétés. L'objectif sera d'apprécier les variétés dans différentes conditions de cultures et sous l'angle de vue des différents agriculteurs.

Déclin ou croissance de la diversité génétique ?

En 2009, le catalogue officiel compte l'inscription de 86% hybrides contre 13% de variétés populations ou fixées (dont près de la moitié sont des oignons et des radis). Pour donner un exemple plus précis : sur 24 variétés populations de piment/poivron traditionnellement cultivées sur le département du Vaucluse il y a encore 50 ans, seules deux peuvent se trouver sur le marché, et aucune n'est inscrite au catalogue.

L'industrialisation de la production semencière est étroitement liée à la spécialisation agricole. Bien qu'elle soit créatrice de diversité, elle participe paradoxalement à l'appauvrissement des ressources génétiques. La tendance de l'industrie semencière à concentrer ses travaux sur un nombre restreint d'espèces joue en défaveur du grand potentiel de la diversité existante. Par ailleurs, la législation a été conçue pour accompagner cette spécialisation des systèmes agricoles. Elle visait à l'origine l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des semences par la standardisation mais a



participé à discréditer les variétés paysannes : aujourd'hui, les modalités d'inscriptions au catalogue national sont d'une contrainte telle que le maintien « in situ » des ressources génétiques s'est très considérablement réduit.



La (re)diversification des agrosystèmes et des marchés pourrait permettre de redonner tout leurs poids aux semences paysannes et de répondre ainsi aux défis de la problématique des ressources génétiques pour une agriculture plus agro-écologique.

Des méthodes de conservations pour résorber l'érosion génétique...

Un grand nombre de variétés sont conservées dans les instituts publics (comme au Centre de Ressources Biologique de légumes INRA) et dans les collections privées, mais ces modes de conservation « ex situ » ne favorisent pas leur disponibilité directement à l'échelle de la production.

La conservation « in situ », qui a toujours existé, et qui se développe grâce à des initiatives individuelles ou collectives, et à des artisans semenciers, permet le maintien et la restauration des populations dans le milieu même où elles ont développé leurs caractères distinctifs. Elle favorise ainsi leur acclimatation aux évolutions écosystémiques. A l'échelle nationale, un grand nombre d'initiatives pionnières de cette alternative adhèrent au **Réseau Semences Paysannes** (<http://www.semencespaysannes.org/>)

Ces deux méthodes de conservation loin d'être antinomiques, peuvent s'envisager de manière complémentaire afin d'éviter la disparition définitive de ces ressources génétiques.

Les dates à ne pas manquer !

Lundi 3 juin et Mardi 4 juin 2013 à la Maison de la Bio à Avignon

Formation sur la nouvelle réglementation européenne (procédure « Better Regulation ») s'appliquant à la commercialisation du matériel végétal

Intervenant : Guy Kastler, délégué général « aspects juridiques et reconnaissance des semences paysannes » au RSP (Réseau Semences Paysannes)

Programme :

lundi 3 juin : aspects et les problématiques des semences d'**espèces annuelles** (céréales, potagères),

mardi 4 juin : aspects et les problématiques **cultures pérennes** (fruitiers, vignes)

contact : Chloé Gaspari – GRAB - chloe.gaspari@grab.fr

Information : <http://www.grab.fr/reglementation-europeenne-3-et-4-juin-au-grab-avignon-3669>



Projet financé avec le soutien du Fonds européen de développement régional – Programme Alcotra, du Conseil Régional PACA

Rédaction du bulletin avec le soutien de la Fondation Nature et Découverte



DOSSIER réseau pour la biodiversité transfrontalière

MARAICHAGE BIO INFOS n°76 - 2^{ème} trimestre 2013 - rédaction : Chloé GASPARI

GRAB - Agroparc BP 11283 84911 Avignon Cedex 9 - ☎ 04 90 84 01 70 - chloe.gaspari@grab.fr - www.grab.fr